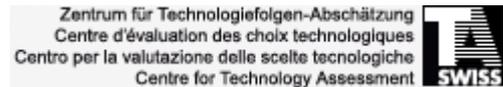


Communiqué aux médias



Dübendorf, St-Gall, Thoune, 20 juin 2012

Etude de TA-SWISS sur les technologies de localisation

Que faire contre la surveillance totale?

Mon smartphone sait où je me trouve. Mon opérateur de téléphonie mobile enregistre l'heure et le lieu de mes appels et mon employeur quand j'ouvre la porte du bâtiment à l'aide d'une puce de contrôle d'accès. Où la collecte de toutes ces données de localisation mène-t-elle. Une étude de TA-SWISS, le Centre suisse d'évaluation des choix technologiques, apporte des réponses. Cette étude a été réalisée avec la participation de l'Empa.

De plus en plus souvent nos activités quotidiennes laissent des traces numériques qui permettent de savoir où nous nous trouvons et avec qui nous sommes en relation. Que nous utilisions notre téléphone mobile ou que nous surfions sur Internet, que nous soyons enregistrés par une caméra de surveillance vidéo, que nous chargions une photo sur une plateforme Internet, que nous ouvrons une porte avec une carte à puce ou encore que nous payions avec une carte de crédit, presque toujours cela crée des données qui permettent d'établir des profils de déplacement et de tirer des conclusions sur notre mode de vie. A côté de la localisation par satellites à l'aide du GPS, il existe actuellement plus d'une douzaine de technologies qui permettent une localisation indirecte des personnes. Leur propagation s'accompagne de chances, mais aussi de risques pour la société.

Qui, et dans quelles conditions, a le droit de saisir des données de localisation, de les enregistrer, de les traiter, de les transmettre à des tiers ou de les effacer? Quelles mesures les citoyennes et les citoyens, les entreprises et le législateur peuvent-ils prendre pour prévenir l'usage abusif de ces données? Avec son étude interdisciplinaire «Lokalisiert und identifiziert. Wie Ortungstechnologien unser Leben verändern» TA-SWISS désire sensibiliser le public ainsi que les preneurs de décisions de la politique et de l'administration à ce problème.

Qui connaît en fait où je me trouve?

Lorenz Hilty du laboratoire «Technologie et société» de l'Empa a participé à cette étude en tant que chef de projet. Lors de sa présentation le 19 juin à Berne, Hilty a exposé ce dont sont capables les différentes technologies de surveillance auxquelles nous avons à faire. C'est ainsi qu'un récepteur GPS qui se trouve par exemple dans un smartphone, enregistre la position de son utilisateur avec une précision de 10 mètres. Le réseau de téléphonie mobile GSM arrive lui à une précision qui peut atteindre 100 mètres en zone

urbaine et 35 kilomètres en dehors des agglomérations. Celui qui connecte son ordinateur à un réseau local sans fil peut être localisé à quelques mètres près à l'aide d'un logiciel développé à cette fin. Un accès internet via le réseau de téléphonie fixe fournit des données sur le nom de la rue et le numéro de l'immeuble de l'utilisateur. Et les systèmes de contrôle d'accès sans contact dans les bâtiments des entreprises permettent de saisir et d'enregistrer le lieu et la durée de séjour de chaque employé sur le site de l'entreprise – le chef du personnel sait ainsi quand chacun prend sa pause café.

Une dépendance qui ne fait que croître

Dans son exposé, Hilty met en garde contre notre dépendance sans cesse croissante vis-à-vis des techniques de localisation. De plus en plus d'appareil que nous utilisons dans notre vie quotidienne deviennent «intelligents» et offrent des performances qui reposent sur la transmission de la position géographique. Et cette transmission se laisse de plus en plus rarement désactiver et si elle est déconnectable, il faut alors renoncer à pas mal de fonctions. Les données de ces mesures sont souvent traitées à l'étranger et elles échappent ainsi au contrôle de la personne soumise à cette surveillance.

TA-SWISS engage les politiciens à agir

L'étude TA-SWISS propose ainsi une série de mesures de protection de la sphère privée:

- Imposition par la voie politique de meilleurs standards de protection des données au plan international
- Logiciels certifiés et transparents établissant la protection des données comme une caractéristique de qualité de ces produits.
- Fixation dans la législation d'une durée limite de conservation des données de localisation
- Promotion de la compétence des utilisateurs des médias, plus particulièrement pour la jeunesse, afin de sensibiliser aux chances et aux risques que recèlent les enregistrements de profils de déplacement.
- Recherche supplémentaire en sociologie afin de combler les lacunes des connaissances en matière de gestion et d'utilisation des données de localisation.

Bibliographie

Lorenz Hilty, Britta Oertel, Michaela Wölk, Kurt Pärli, «Lokalisiert und identifiziert. Wie Ortungstechnologien unser Leben verändern», TA-SWISS, Zentrum für Technologiefolgen-Abschätzung (éd.). ISBN 978-3-7281-3460-8.

L'étude peut être téléchargée gratuitement sous forme de eBook sur www.vdf.ethz.ch

TA-SWISS, Brunngasse 36, 3011 Berne, tél. + 41 31 310 99 60, www.ta-swiss.ch

<http://www.ta-swiss.ch/projekte/informationsgesellschaft/ortungstechnologien/>

Information

Prof. Dr. Lorenz Hilty, Empa, Technologie et société, tél. +41 58 765 7345, lorenz.hilty@empa.ch

Rédaction / Contact médias

Rainer Klose, Empa, Communication, tél. +41 58 765 47 33, redaktion@empa.ch



Les téléphones mobiles avec récepteur GPS enregistrent des données de localisation.



Page de titre de l'étude.

Le texte et les illustrations en version électronique peuvent être obtenus après de: redaktion@empa.ch